

# Compte rendu du Conseil d'Ecole du 24/06/2014 à l'école maternelle du Pont Marquant

## Personnes présentes :

Mme LOUCHART, adjointe aux affaires scolaires

Mme BAQUIER, coordinatrice des TAP.

Mmes FRONTEAU, HENRY, PATHIAUX, RENAUD, SAR, et UGUEN, parents délégués

Mmes BIAU-GUILHEMBET, BIN, DESERT, FEREC, LEVREUX, NEVEU et TALMANT, enseignantes.

Mmes DAUBEC et LAFARQUE, ATSEM

Absentes excusées : Mme MARAIS, maman déléguée

Mme DROUINEAU, DDEN

Secrétaire de séance : Mme UGUEN

## **1. Rentrée 2014**

### • **Effectifs prévisionnels**

PS : 70

MS : 72

GS : 66

Total : 208 élèves soit 7 classes de 30 élèves

### • **Mouvements du personnel**

Pas de changement concernant le personnel titulaire.

Mme DESERT reprend à temps plein.

Nous ne savons pas encore qui assurera le complément de classe de Mme LECUYER, ni qui assurera le ¼ de décharge de la direction. Une demande de Mme BIN a été faite auprès de l'Inspecteur.

### • **Remplacement des ATSEM et organisation de leur travail.**

- Une ATSEM est absente depuis le mois de mars, et sera sûrement prolongée. Mme Louchart répond qu'elle sera remplacée à la rentrée.
- Rappel : Céline *THEVENIN* actuellement en poste à la maison de retraite, est prioritaire uniquement pour un poste vacant, et non pour un remplacement ponctuel.
- A la rentrée, les ATSEM participeront aux ateliers (TAP) proposés avec la mise en place des nouveaux rythmes scolaires. Leur fiche de poste (rédigée par leur chef de service à la mairie) doit être revue en conséquence, mais elle n'est pas encore finalisée. Elles ne savent donc pas encore comment leurs heures seront réparties (par exemple, présence le mercredi matin ?), ni les tâches qu'elles pourront / devront effectuer. Cela aura un impact sur le support des enseignantes dans les classes, la surveillance des dortoirs, des récréations, le décloisonnement piscine, le ménage... Beaucoup de questions sont encore sans réponse et créent un climat d'incertitudes pour l'organisation de l'école à la rentrée. Les enseignantes demandent à être consultées pour la rédaction de cette fiche de poste.  
Les Atsem sont « personnel communal » et leur fiche de poste est rédigée par le Directeur Général des Services en collaboration avec leur chef de service. Par contre, elles sont sous la responsabilité de la directrice durant les heures scolaires.

- **AVS (Auxiliaire de Vie Scolaire)**

2 AVS sont en poste dans l'école pour deux enfants avec des besoins spécifiques. Nous espérons qu'elles seront maintenues sur l'école car elles ont les profils adaptés. Une demande supplémentaire a été faite en mars pour une troisième AVS, mais nous n'avons encore aucune nouvelle. Là encore, le manque de visibilité sur ces demandes est dommageable, car cela affecte la répartition des classes.

Le GP propose d'envoyer un courrier à Mme THERY la coordinatrice, pour appuyer ces demandes.

## **2. Mise en œuvre des nouveaux rythmes scolaires :**

- **Modification du règlement intérieur**

Les nouveaux horaires seront précisés dans le règlement intérieur :

Passage à la semaine de 4 jours ½ ,

TAP le mardi de 13h30 à 15h et le vendredi de 15h à 16h30

- La police municipale attire l'attention sur des problèmes de sécurité engendrés par les voitures qui se garent le plus près possible du portail de la cour pour les entrées dans l'école l'après-midi. Lors de la réunion de début d'année, il faudra demander aux parents de se garer sur le parking de l'école et d'accompagner ensuite leur (s) enfant (s) jusqu'au portail.

Les enseignantes rappellent que ce changement a été mis en place suite aux nombreux problèmes de serrure du portillon et a été maintenu pour favoriser l'endormissement des petits. En effet, il y avait trop de bruit à proximité du dortoir qui est mitoyen avec le portillon, d'autant que les portes fenêtres ne sont pas en double vitrage.

- **Les TAP: organisation, activités proposées, mise en place.**

Les nouveaux horaires seront appliqués dès le jour de la rentrée.

Le PEDT, qui comporte plus de précisions, est disponible sur le site de la mairie.

Un comité de suivi se réunira tous les trimestres. Chacun est invité à transmettre ses remarques, positives ou négatives.

Le projet est défini pour 3 ans, mais pourra être modifié au bout d'un an si cela s'avère justifié.

La mairie n'a pas encore reçu toutes les fiches d'inscription. Pour l'instant, il y aurait 168 enfants le mardi et 152 le vendredi en maternelle. D'où un besoin de 12 intervenants (la règle est de 14 enfants par animateur).

A la demande des enseignantes, en maternelle, les ateliers fonctionneront par « groupe classe » sur le 1<sup>er</sup> trimestre, pour faciliter les repères des enfants. Mais cela dépendra aussi de la répartition des classes.

Les ateliers fonctionneront sur des périodes comprises entre 2 vacances ou bien sur un trimestre.

La liste des activités et les animateurs / ATSEM référents seront affichés à la porte de chaque classe.

Ce sont les enfants qui choisiront parmi les activités qui leur seront proposées (pas les parents).

Parmi les projets qui ont été proposés :

- Le mardi en début d'après-midi : raconte-tapis, relaxation / éveil corporel, peinture, échecs en fin d'année pour les GS, à priori après Noël ...etc
- Le vendredi : sport, cuisine
- Un atelier anglais est prévu aussi à partir de janvier

- Un « animateur papillon » supervisera un coin de vie ouvert (jeux libres, type dînette...) dans les salles du périscolaire, pour les enfants qui le souhaitent.

Le parcours de la salle de motricité ne sera pas utilisé.

Les inscriptions se feront à l'année, mais il y aura une souplesse au trimestre en fonction des propositions faites par les associations. Cependant, un enfant inscrit au TAP le mardi et/ou le vendredi, devra y participer tous les mardis et/ou vendredis.

Certaines associations sont en train de s'organiser pour proposer une prise en charge des enfants pendant les horaires des TAP. Les informations seront disponibles auprès des associations elles-mêmes et lors du forum des associations qui a lieu début septembre.

Les enseignantes soulignent plusieurs points qui leur posent problème, notamment :

- Les activités proposées pendant les TAP risquent d'être assez proches de celles proposées pendant le temps scolaire. Ceci est particulièrement vrai pour les maternelles.
- Les règles seront différentes pendant le temps scolaire et pendant les TAP. Les ATSEM, qui interviendront dans les 2 cadres, perdront-elles en crédibilité ?
- Les horaires des TAP ne sont pas adaptés à des tous petits (sieste en début d'après-midi...). Elles seraient favorables à l'étude de la solution d'une demi-journée complète consacrée aux TAP.

### 3. Projets pédagogiques et vie de l'école

- **Projet d'école :**

Le projet d'école sera poursuivi jusqu'en 2015. Le travail sur le prochain projet sera réalisé l'année prochaine.

- **APC :**

Retour positif des élèves et des enseignants depuis que le dispositif a été assoupli : remédiation, soutien ou projet pédagogique au choix des enseignantes et en fonction des besoins des enfants.

- **Piscine :**

Bilan toujours très positif.

2 Créneaux sont réservés pour la rentrée, jeudi et vendredi après midi. L'horaire sera avancé de 10 mn le vendredi pour être rentrés à 15h pour le début des TAP.

Rappel : cette activité ne peut se faire en ½ groupe que si les enseignantes de PS décroissent pendant la sieste (rendu possible si les ATSEM peuvent surveiller les dortoirs. Mais les enfants restent sous la responsabilité d'une enseignante).

- **Liaison GS / CP**

Lecture par les CP de Mme WANTIEZ : jeudi 26 juin

Visite de la Barantonnerie : lundi 30 juin

Visite des Platanes : vendredi 27 juin

- **Accueil des PS :**

Une cinquantaine d'enfants sur les 70 attendus sont venus le samedi 21 juin matin. Cela leur permet de faire connaissance avec les locaux.

- **Réunions de rentrée :**

Le GP demande aux écoles d'essayer de se concerter entre elles et au sein de l'école pour permettre aux parents ayant plusieurs enfants d'assister aux différentes réunions de rentrée.

Cette année, une école n'avait pas répondu

C'est assez compliqué à gérer, mais les enseignantes, qui ont déjà fait le maximum cette année, restent vigilantes sur la question.

- **Exposition/ carnaval/ Sorties**

La classe 7 est allée au Musée d'Art Naïf

La classe 3 est allée au Musée du Quai Branly

Les classes 1, 2, 3 et 8 sont allées au zoo de Vincennes (le lieu est bien adapté depuis la rénovation mais problème d'attente à l'entrée).

La classe 6 est allée à Breteuil.

La classe 5 ira à la Ménagerie du Jardin des plantes lundi 30 juin.

La classe 7 ira au Musée du Quai Branly le vendredi 4 juillet.

- **Visites médicales**

Comme chaque année, visites médicales des MS et GS

- **Coopérative scolaire**

L'équipe a choisi de ne pas demander une troisième participation du fait des sommes restant sur le compte et de la participation déjà élevée de certaines familles aux premiers trimestres.

Désormais, la carte de coopérative ne sera plus proposée que 2 fois.

A noter : cette année, une exposition est organisée et non une fête de l'école. Il y aura une buvette et une vente de gâteaux mais les recettes attendues devraient juste couvrir les frais liés l'exposition.

#### **4. Travaux dans l'école et investissements**

Demande de changement des huisseries du dortoir 2.

Demande de nouveaux vélos + participation de l'ALSH qui utilise les vélos jusqu'à présent financés par la coopérative !

Demande de peinture au sol pour limiter l'accès devant le dortoir et devant les plantes.

Compte tenu des élections municipales, cette année, aucun investissement n'a été retenu au pré-budget de la mairie pour l'école. Seules les dépenses d'entretien seront réalisées. Un budget-supplémentaire (BS) devrait être voté.

Clôture du dernier conseil d'école de l'année scolaire 2013-2014

\*\*\*\*\*